



## ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 11/04/2018

Votre annonce n°**18-44857** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

### Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

### J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **89**

Annonce No **18-44857**

I. II. III. IV. VI.

### AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

#### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

##### 1.1) **NOM ET ADRESSES**

Ville de Sens, Numéro national d'identification : 21890387000010, 100 rue de la République CS70809, Point(s) de contact : Service de la Commande publique à l'attention de Madame le Maire de SENS, 89100, SENS, F, Téléphone : (+33) 3 86 95 67 37, Courriel : [marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:marchespublics@grand-senonais.fr), Fax : (+33) 3 86 95 67 56, Code NUTS : FRC14

##### **Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.ville-sens.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://marches.e-bourgogne.fr>

Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, Numéro national d'identification : 24890033400033, 21 boulevard du 14 juillet, 89100, SENS, F, Téléphone : (+33) 3 86 95 67 37, Courriel : [marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:marchespublics@grand-senonais.fr), Fax : (+33) 3 86 95 67 56, Code NUTS : FRC14, Adresse internet : <https://www.e-bourgogne.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <https://www.e-bourgogne.fr>

##### 1.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

##### 1.3) **COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.e-bourgogne.fr>

##### **Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

##### **Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <https://www.e-bourgogne.fr>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

##### 1.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

##### 1.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

#### **SECTION II : OBJET**

##### II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** Prestation de service de restauration collective portant sur des repas préparés en liaison froide et des goûters

Numéro de référence : MAS1805

II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 55321000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

**Services**

II.1.4) **Description succincte :** Le présent marché a pour objet la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour les écoles publiques de la Ville de Sens et la fourniture et la livraison de repas en liaison froide et de goûters pour les centres de loisirs de la Ville de Sens et de Saint Martin du Tertre

II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Restauration collective

**II.2) DESCRIPTION****II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 55321000

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRC14

Lieu principal d'exécution :

**II.2.4) Description des prestations :** Le présent marché a pour objet la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour les écoles publiques de la Ville de Sens et la fourniture et la livraison de repas en liaison froide et de goûters pour les centres de loisirs de la Ville de Sens et de Saint Martin du Tertre

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 et se termine le 31 août 2019. Il pourra être renouvelé 3 fois, par tacite reconduction, à compter du 1<sup>er</sup> septembre de chaque année pour 12 mois, de la manière suivante : - 1<sup>ère</sup> reconduction du 1<sup>er</sup> sept. 2019 au 31 août 2020 - 2<sup>e</sup> reconduction du 1<sup>er</sup> sept. 2020 au 31 août 2021 - 3<sup>e</sup> reconduction du 1<sup>er</sup> sept. 2021 au 31 août 2022

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Selon le déroulement de l'exécution du marché, la Ville de Sens, coordonnateur du groupement de commandes, pourra, le cas échéant, décider d'avoir recours à des avenants et/ou des marchés complémentaires (au sens de l'article 30 I 7° du décret relatif aux marchés publics, conclus sans nouvelle mise en concurrence, dans les conditions fixées par le décret).

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques****II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :** Marché à procédure adaptée relevant de l'article 28 du Décret 2016-360. Le marché prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 et se termine le 31 août 2019 renouvelable 3 fois, par tacite reconduction, à compter du 1<sup>er</sup> septembre de chaque année pour 12 mois. Le démarrage effectif des prestations est prévu à partir du lundi 3 septembre 2018 (les repas doivent être préparés pour ce jour).

Mots descripteurs : Restauration collective

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Liste et description succincte des conditions : Pour chaque membre du groupement : - Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; - Le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Le cas échéant, il fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés au 3° de l'article 45 de l'ordonnance no 2015-899 du 23 juillet 2015 ; - Déclaration relative au casier judiciaire attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée aux 1° a et c du 4° de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée. Le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Il fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 l'ordonnance n°2015-899.

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : Liste et description succincte des critères de sélection : Pour chaque membre du groupement : - Capacité économique et financière appréciée au regard de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou la société dispose pour l'exécution du marché. - Présentation de 3 références de services de nature et d'importance comparables datant de moins de 3 ans en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - La copie de l'agrément des services vétérinaires et le dernier rapport de visite de la DDPP de la cuisine où seront réalisées les prestations de restauration.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés :****III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution :****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

**SECTION IV : PROCÉDURE****IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

**IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue****IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique :****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

4 mai 2018 - 12:00

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

**IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres**

Date : 7 mai 2018 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Marché à procédure adaptée relevant de l'article 28 du Décret 2016-360. Le marché prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 et se termine le 31 août 2019. Il pourra être renouvelé 3 fois, par tacite reconduction, à compter du 1<sup>er</sup> septembre de chaque année pour une période de 12 mois, c'est-à-dire de la manière suivante : - Une 1<sup>ère</sup> reconduction tacite du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020 ; - Une 2<sup>e</sup> reconduction tacite du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021 ; - Une 3<sup>e</sup> reconduction tacite du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022. Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite. Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, cette décision sera notifiée au titulaire au plus tard 90 jours avant la date d'expiration de la période en cours. Dans ce cas, le marché s'achèvera à la fin de la période en cours. Le démarrage effectif des prestations est prévu à partir du lundi 3 septembre 2018 (les repas doivent être préparés pour ce jour).

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON, 22 RUE D'ASSAS B.P. 61616, 21016, DIJON, F, Téléphone : (+33) 3 80 73 91 00, Courriel : [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr), Fax : (+33) 3 80 73 39 89, Adresse internet : <https://www.ta-dijon.juradm.fr>

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable, 53 boulevard Vivier Merle, 69007, LYON Cedex 03, F, Téléphone : (+33) 4 72 77 05 20, Courriel : [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr), Fax : (+33) 4 78 92 83 16, Adresse internet : <http://www.ta-lyon.juradm.fr>

**VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Recours précontractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article 551-1 et suivants du Code de Justice Administrative ; - Recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ; - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Ville de Sens - Service des marchés publics, 100 rue de la République, 89100, SENS, F, Téléphone : (+33) 3 86 95 67 37, Courriel : [marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:marchespublics@grand-senonais.fr), Fax : (+33) 3 86 95 67 56, Adresse internet : <http://marchespublics@grand-senonais.fr>

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

11 avril 2018

**Eléments de facturation :**

Votre référence de commande au BOAMP : **MA180022**

Libellé de la facture : Ville de Sens 100 rue de la république CS 70809, F-89108 Sens Cedex.

Siret : 21890387000010

Classe de profil : Commune

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 4 mai 2018

Objet de l'avis : prestation de service de restauration collective portant sur des repas préparés en liaison froide et des gouters

Nom de l'organisme : Ville de Sens

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

